

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 21 MAI 2025 A 20H

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un Mai, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Martres-Tolosane s'est réuni, salle Azéma, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Loïc GOJARD, Maire.

Étaient présents : Bernard ARGAIN, Vidian ANGLADE, Céline FOURCADE, Christiane FUCHO, Eric GARCIA, Francine GARONE, Loïc GOJARD, Micheline LEMARCHAND, Marie-Claude MALLET, Hugo SLADDEN, Gilbert TARRAUBE, Pascal THEVENOT.

Étaient représentés :

Sylvie ALTHER par Gilbert TARRAUBE

Mady DARNAUD par Micheline LEMARCHAND

Carole DELGA par Loïc GOJARD

Noémie FOURCADE par Céline FOURCADE

Gilles MARCHE par Pascal THEVENOT

Elisabeth MAYLIE par Vidian ANGLADE

Était absent :

Vidian SABOULARD

Vidian ANGLADE a été désigné secrétaire de séance.

2025030	21/05/2025	FINANCES	Décision Modificative N°2
2025031	21/05/2025	FINANCES	versement d'une subvention à un particulier dans le cadre de l'opération façades"
2025032	21/05/2025	FINANCES	Plan de financement voie verte liaison gare
2025033	21/05/2025	FINANCES	Travaux du SDEHG rénovation EP sur divers seteurs de la commune et hors programme LED++ - 8BU499
2025034	21/05/2025	FINANCES	Edition 2025 du salon des arts et du feu demande de subvention au CD31 et à la Région Occitanie
2025035	21/05/2025	ADMINISTRATION	SAS AGRI BIOMETHA'VAC : convention entre GRDF et la commune de Mondavezan concernant l'injection du méthane dans le réseau GRDF



2025036	21/05/2025	ADMINISTRATION	Afixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la CCCG dans le cadre d'un accord local
2025037	21/05/2025	ADMINISTRATION	Méduathèque départementale : signature de la convention d'objectifs 2024-2029
2025038	21/05/2025	ADMINISTRATION	SDEHG / RME convention de reconnaissance de servitude légale sur les parcelle AI 540-541-443
2025039	21/05/2025	URBANISME	SA Lafarge Ciments : avis du conseil unicipal sur le renouvellement d'exploitation et l'extension de la carrière